

# Règlement du Jeu Concours de dessin Noël 2019

## Comité d'Animation Joffre-Voltaire à NARBONNE

### Article 1 : OBJET DU CONCOURS

Le Comité d'Animation Joffre-Voltaire organise un concours de dessin sur le thème de Noël « LES GOURMANDISES ». Ce Jeu concours de dessin est gratuit sans obligation d'achat.

### Article 2 : DUREE

Le jeu concours se déroule du Dimanche 1<sup>er</sup> décembre au Mercredi 25 décembre 2019.

### Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU CONCOURS

Le jeu concours est ouvert aux enfants scolarisés et seront amenés à concourir en trois catégories selon leur niveau de scolarité :

- Moyenne section et grande section de maternelle
- CP-CE1-CE2
- CM1-CM2

Les enfants doivent découvrir **15 mots** différents dans les vitrines des commerces adhérents à l'association (reconnaissables avec des palettes de peintures) du quartier Place Voltaire, bd Joffre, rue Parerie et Avenue Général Leclerc et cours république (centre ville).

Ces mots vont te servir à réaliser ton dessin. (Exemple : si tu trouves le mot « SAPIN » il faudra dessiner un sapin).

Le dessin devra être effectué sur des feuilles dessin (minimum format A4).

Le dessin devra respecter le thème des mots trouvés

Le dessin ne devra être ni recopié ni décalqué.

Les enfants devront produire leur dessin sans l'aide d'un adulte

Chaque enfant sera limité à une seule participation.

**Attention** : Les enfants devront noter-ou se faire aider d'un adulte, leur Nom, Prénom, Date de naissance, Classe, N° de téléphone, de façon lisible afin d'être répertorié dans une des catégories.

Les enfants pourront déposer leurs dessins jusqu'au 26 Décembre 2019 19h dans l'urne prévue à cet effet au magasin « A la Rose d'Or » 14 bd Maréchal Joffre.

### Article 4 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Le jury est composé des membres du bureau du Comité Voltaire-Joffre et des élus du Conseil Municipal qui sélectionneront les gagnants des 3 catégories (MS/GS) (CP-CE1-CE2) et (CM1-CM2)

Les votes auront lieu le vendredi 26 décembre 2019 à partir de 19h30.

Le gagnant sera avisé par téléphone.

La remise des prix s'effectuera le Samedi 27 décembre 2019 à 12h00 Galerie Vincenzo Galati situé au 2 quai Dillon à Narbonne.

#### **Article 5 : ATTRIBUTION DES PRIX**

4 dessins gagnants seront sélectionnés dans chaque catégorie.

Les gains sont les suivants : **350 €** (de 10 à 50€) en bon d'achat chez **JOUECLUB**.

Les lots devront être acceptés tels qu'ils sont annoncés ou proposés et ne pourront, en aucun cas, être échangé contre un autre lot ou contre sa valeur monétaire.

En outre, Le Comité Voltaire-Joffre se réserve le droit d'annuler un gain si les coordonnées du participant se révèlent inexactes ou illisibles.

Après le vendredi 3 Janvier 2020 les lots non retirés reviendront de plein droit à l'organisateur qui pourra en disposer à sa convenance.

#### **Article 6 : DROIT à L'IMAGE**

Lors de la transmission de leur dessin au Comité Voltaire-Joffre en vue de participer à ce jeu concours, les enfants et leurs parents ou responsables légaux acceptent de céder tous leurs droits de propriété intellectuelle.

Aucune rémunération ne sera versée à l'enfant ou ses parents/responsables légaux au titre de sa participation au jeu concours.

Le Comité Voltaire-Joffre est libre de disposer du dessin fourni et de les exposer dans les vitrines des commerçants.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant. Les participants ainsi que leurs « tuteurs légaux », peuvent s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse suivante : Comité d'Animation Joffre-Voltaire, 2 place Voltaire 11 100 NARBONNE

#### **Article 7 : INFORMATION GENERALE**

Le fait de participer à ce jeu oblige les concurrents à se conformer au présent règlement, à l'accepter intégralement.